



International Society for Labour and Social Security Law

Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Réunion du Comité exécutif

Université Charles, Hall Patriotique

Prague, 20 septembre 2017

Le 20 septembre 2017, le Comité exécutif de la SIDTSS s'est réuni à l'Université Charles, Hall Patriotique, de Prague (République tchèque) à l'occasion du XII^e Congrès régional européen (20-22 septembre 2017).

1. Présences

Les associations nationales suivantes étaient présentes : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Belarus, Brésil, Bulgarie, Bolivie (après acceptation), Chili, Corée, Costa Rica, Espagne, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, République slovaque (après acceptation), République tchèque, Slovénie, Suède, Suisse (après acceptation), Taiwan/Chine, Turquie, Uruguay, Venezuela.

Outre le Président Tiziano Treu, le Secrétaire général Giuseppe Casale, la Trésorière Janice Bellace, les Présidents honoraires Adrian Goldin, Jean-Michel Servais et Kazuo Sugeno, les Vice-Présidents Ludwik Florek, Steven Van Eck, Stephen Kang, Mijke S. Houwerzijl, Adolfo Ciudad, Rolando Murgas Torrazza et les représentants de la section du BIT de la SIDTSS Humberto Villasmill et Angelika Muller, ont participé à la réunion.

2. Ouverture de la réunion

Le Président Tiziano Treu ouvre la réunion, remerciant les collègues tchèques pour l'organisation du Congrès, et donne la parole au Secrétaire général Giuseppe Casale, qui a présenté l'ordre du jour.

3. Rapport d'activités du Secrétaire général

Le Secrétaire général fait un bref compte rendu des activités menées par la Société depuis le XXI^e Congrès mondial tenu à Cape Town, en Afrique du Sud, du 15 au 18 septembre 2015.

Congrès

Le X^e Congrès régional américain a eu lieu à Panama City du 26 au 30 septembre 2016 et a

été le théâtre de discussions fructueuses sur les différents sujets. Certains des documents présentés au Congrès régional américain seront bientôt publiés. L'actuel XII^e Congrès régional européen de Prague est organisé par la Société tchèque de droit du travail et de la sécurité sociale, et le XXII^e Congrès mondial tiendra à Turin, en Italie, du 4 au 7 septembre 2018. À cet égard, le Secrétaire général a brièvement présenté les thèmes qui seront abordés lors du prochain Congrès mondial, et qui sont le résultat des sept groupes de recherche internationaux créés pour cet événement : 1) travailleurs informels; 2) travailleurs migrants; 3) commerce mondial et travail; 4) organisation, productivité et bien-être au travail; 5) conventions collectives transnationales; 6) nouvelles formes de sécurité sociale; et 7) rôle de l'État et relations professionnelles. Il a également fait remarquer que ces groupes de recherche internationaux sont toujours ouverts à tous ceux qui voudraient y prendre part.

Séminaires

La Société a continué à soutenir le séminaire de droit international et comparé « Isla de Margarita », qui s'est déroulé exceptionnellement à Cordoba (Argentine) du 7 au 15 mai 2017, sur le thème « Le travail décent, le travail précaire et les secteurs vulnérables », ainsi que le séminaire de droit international et comparé du travail (4^e édition) qui a eu lieu à l'Université Ca 'Foscari de Venise (Italie) sur le thème « Commerce mondial et droits au travail » du 18 au 24 juin 2017. En outre, et pour la première fois, un débat très intense a eu lieu à l'occasion du séminaire « Identifier les principales questions de politique du travail dans le monde du travail d'aujourd'hui » organisé à Tokyo du 27 au 29 mars 2017 par l'Institut japonais du travail. Le Secrétaire général profite de l'occasion pour remercier personnellement les organisateurs, en particulier le Président honoraire, le professeur Kazuo Sugeno, et le professeur Takashi Araki, d'avoir donné aux participants des pays asiatiques et hors Asie l'occasion de découvrir les différents degrés de développement du droit du travail, de la sécurité sociale et des relations professionnelles.

Bourses

La Société poursuit sa pratique consolidée d'octroi de bourses à de jeunes juristes du travail et de la sécurité sociale. Des bourses ont ainsi été accordées à un nombre substantiel de jeunes juristes pour la participation à des congrès et séminaires. Les critères de sélection pour l'octroi des bourses ont été approuvés de longue date par le Comité exécutif.

Section des jeunes juristes

L'initiative de la Section des jeunes juristes prend de l'ampleur et attire la participation de jeunes chercheurs brillants. Une réunion des jeunes juristes du travail latino-américains a eu lieu à Santiago du Chili les 27 et 28 avril 2017. Lors du 4^e séminaire sur le droit du travail international et comparé de Venise, le 23 juin 2017, une journée entière a été dédiée aux présentations et à la discussion sur les documents préparés par les jeunes juristes. Une réunion

des jeunes juristes du travail européens sur « L'organisation, la productivité et le bien-être au travail » a eu lieu à Gdańsk (Pologne) du 5 au 7 juillet 2017, et une nouvelle réunion était sur le point de se tenir à la faculté de droit de l'Université Charles à l'occasion du XII^e Congrès régional européen à Prague.

Site web

Le site est mis à jour en permanence. Dernièrement, il y a eu quelques problèmes avec les pages en français et en espagnol, et les techniciens travaillent pour y remédier le plus rapidement possible. Le Secrétaire général remercie Jeffrey Sack et les collègues de l'association canadienne pour leur soutien total dans la gestion du site web, en particulier la Lancaster House.

La discussion s'ouvre et le Président honoraire, le professeur Jean-Michel Servais, réitère l'importance de la dimension internationale de la Société et donc de l'utilisation de toutes les langues officielles à savoir l'anglais, le français et l'espagnol pour toutes les activités. Il souligne également que l'anglais ne devrait pas remplacer les autres langues.

Le Président Treu prend la parole et souscrit aux remarques du professeur Servais. Il continuera à s'efforcer d'avoir une participation plus active des collègues francophones et hispanophones aux activités de la Société, y compris aux groupes de recherche internationaux.

Le Secrétaire général clôt la discussion et demande à tous les membres du Comité exécutif de lui envoyer des informations précises concernant les changements dans la composition de leurs associations nationales respectives, et d'accorder une attention particulière aux adresses électroniques.

4. Admission de nouveaux membres

Après l'intervention du Secrétaire général, le Comité exécutif approuve à l'unanimité l'admission de la Bolivie, de la République slovaque et de la Suisse en tant que membres de la Société.

5. Rapport financier de la Trésorière

La Trésorière présente le rapport financier de la Société et donne la liste des membres autorisés à voter.

6. Élection du Président pour 2018-2021

Le Secrétaire général appelle à l'élection du Président pour 2018-2021 et rappelle qu'en février dernier, conformément aux statuts de la Société, il a écrit à toutes les associations nationales de la SIDTSS pour leur demander de présenter des candidatures à la Présidence avant le 19 juin 2017. En réponse à cet appel, les candidatures des professeurs Janice Bellace (États-Unis) et Rolando Murgas Torrazza (Panama) ont été reçues. Elles étaient appuyées respectivement par la section américaine de la Société et par l'*Academia Panameña de Derecho del Trabajo*.

Comme il y a deux candidats, il est nécessaire de procéder à un vote au scrutin secret. Le Secrétaire général remercia les Présidents honoraires Jean-Michel Servais et Kazuo Sugeno de leur disponibilité pour l'assister dans le processus d'élection en tant que scrutateurs et informe le Comité exécutif que les résultats du vote seront annoncés immédiatement après le décompte des voix. Les professeurs Murgas et Bellace s'adressent au Comité exécutif pour présenter leur programme respectif. Après leurs interventions, plusieurs membres du Comité prennent la parole afin de soutenir l'une ou l'autre candidature. Le Secrétaire général appelle ensuite chaque membre pour le vote. Trente-huit membres étaient autorisés à voter. Après décompte des voix, la professeure Bellace est élue Présidente avec 21 voix sur 38. La nouvelle Présidente remercie les membres du Comité exécutif pour leur confiance et déclare qu'elle a hâte de travailler en étroite collaboration avec toutes les associations nationales en vue de renforcer davantage la recherche et le réseau de droit du travail international et comparé.

8. Information sur le XII^e Congrès régional européen, Prague, 20-22 septembre 2017

Le professeur Jan Pichrt, président du comité organisateur du XII^e Congrès régional européen, félicite la professeure Bellace pour son élection et souhaite la bienvenue à Prague à tous les membres du Comité exécutif. Il signale la présence de plus de 250 participants, originaires de 38 pays. Il ne doute pas que tout est prêt d'un point de vue organisationnel et technique pour assurer la réussite de l'événement.

9. Information sur le XXII^e Congrès mondial Turin, 4-7 septembre 2018

Le professeur Alessandro Bellavista présente, au nom de l'Association italienne du droit du travail et de la sécurité sociale (AIDLASS), l'organisation du XXII^e Congrès mondial, qui se tiendra à Turin du 4 au 7 septembre 2018.

Le Président Treu informe sur tous les aspects techniques traitant à la fois de la partie organisationnelle et des thèmes qui seront discutés au Congrès. En particulier, il souligne le travail des sept groupes de recherche internationaux. Il déclare que les coordonnateurs des sept groupes ont soumis leurs documents de synthèse respectifs, ce qui devrait faciliter la discussion entre les participants aux groupes d'étude et faciliter la préparation des différentes contributions. Très bientôt, une page web dédiée au Congrès de Turin sera disponible. L'inscription au XXII^e Congrès mondial commencera à la fin du mois d'octobre 2017 (www.islssltorino2018.org). Le Président encourage également les associations nationales à diffuser des informations sur le Congrès mondial et sur le prochain appel à communications lancé à tous ceux qui sont intéressés par la participation au Congrès. L'appel à communications sera fait dans les trois langues officielles de la Société afin d'encourager une participation plus active des collègues francophones et hispanophones. Enfin, il invite et encourage les nouveaux membres de la Société à partager les informations sur les sept groupes de recherche internationaux avec leurs collègues nationaux et avec les étudiants des universités et des milieux universitaires et à les inviter à participer activement à ces groupes.

10. Lieu et ordre du jour du XI^e Congrès régional américain, 2019

Le Secrétaire général informe le Comité exécutif de la proposition de l'association argentine d'accueillir le XI^e Congrès régional américain et donne la parole à son président, le professeur Hector Omar Garcia. Le professeur Garcia soumet officiellement la proposition au Comité et montre une vidéo promotionnelle sur la ville de Cordoue, où le Congrès régional américain aurait lieu du 4 au 6 septembre 2019. Le Comité approuve le lieu du XI^e Congrès régional américain. Le Secrétaire général invite les collègues de l'association argentine à communiquer les points techniques et l'ordre du jour du Congrès régional américain le plus tôt possible.

11. Lieu du XIII^e Congrès régional européen, 2020

Le représentant de l'association slovène, Greg Strban, présente au nom de l'Université de Gand la proposition d'organiser le prochain XIII^e Congrès régional européen à Gand (Belgique) sur les procédures administratives et pénales en matière de droit du travail et d'administration du travail. Le Comité exécutif prend note et demande à l'association belge de présenter une demande officielle à la prochaine réunion du Comité. Le Secrétaire général invite également d'autres associations européennes à présenter des propositions pour la prochaine réunion du Comité exécutif.

12. Lieu du IX^e Congrès régional asiatique

Le Secrétaire général informe les membres du Comité exécutif que le professeur Pravin Sinha, Président exécutif de la NLLA (Inde), a présenté la candidature de l'Inde pour accueillir le IX^e Congrès régional asiatique en 2019 ou 2020. Le Comité signale que la demande officielle de l'association indienne devrait être discutée lors de la prochaine réunion du Comité. Le vice-président Kang (Taiwan/Chine) propose que, dans le cas où le Congrès régional asiatique ne pourrait pas être organisé en Inde, il soit organisé à Taiwan/Chine. Le Comité prend note de cette proposition.

13. Lieu du Congrès régional africain

Le représentant sud-africain, le professeur Van Eck, propose d'organiser un Congrès régional africain, sans doute à Johannesburg, en 2019 ou 2020, où une participation active des pays d'Afrique australe sera recherchée. Une proposition officielle sera soumise lors de la prochaine réunion du Comité exécutif.

14. Lieu du XXIII^e Congrès mondial, 2021

Le président de l'association péruvienne, le professeur Daniel Ulloa, propose officiellement d'organiser le XXIII^e Congrès mondial de la Société à Lima (Pérou) en septembre 2021, ajoutant que l'événement coïnciderait avec la cérémonie nationale des 200 ans d'indépendance du Pérou. À cet égard, le Congrès mondial a déjà reçu le plein appui du gouvernement du Pérou. Le professeur Ulloa promet d'envoyer au bureau du Comité un projet d'ordre du jour avec les points techniques à discuter lors du XXIII^e Congrès mondial.

15. Divers

Les représentants portugais soulèvent la question de la réduction des frais d'inscription pour les jeunes chercheurs et demandent quels devraient être les critères à appliquer pour considérer un collègue comme tel. L'âge limite suggéré est de 40 ans. Le Président honoraire, le professeur Adrian Goldin, précise qu'il n'y a pas de conditions strictes à appliquer pour être considéré comme un jeune chercheur et que cela devrait être laissé à la considération des associations nationales. La Présidente élue, la professeure Bellace, fait remarquer que l'intention est de donner l'occasion à ceux qui, dans les premières années de leur carrière, participent plus activement aux travaux de la Société.

Mme Muller, au nom de la section du BIT de la Société, informe le Comité que le BIT, et en particulier le Département de la gouvernance et du tripartisme, souhaite travailler en étroite collaboration avec les associations nationales pour approfondir la recherche et le partage de connaissances dans les domaines d'intérêt commun.

Le Président Treu remercie encore le comité d'organisation du XII^e Congrès régional européen pour l'excellent travail. Il salue tous les membres du Comité et leur donne rendez-vous bientôt à Turin

Aucune autre question n'étant soulevée, le Secrétaire général clôt la réunion à 12h30.